

# LES SANTONS DE PROVENCE DÉFENDENT LEUR ORIGINE

## Les soupçons de délocalisation empoisonnent le petit monde des artisans.

- Le Figaro - 24 Dec 2016 - ALIETTE DE BROQUA AIX-EN-PROVENCE



ARTISANAT La mésaventure des calissons d'Aix-en-Provence, qu'un homme d'affaires chinois a déposé comme marque dans l'empire du Milieu, a fait l'effet d'un électrochoc. Des santonniers de Provence ont enclenché la procédure d'obtention d'une indication géographique (IG), label créé en 2015 pour les produits manufacturés et les ressources naturelles, à l'image de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) des produits agroalimentaires.

Alors que les foires aux santons, notamment celle de Marseille, la plus ancienne créée en 1803, battent leur plein, la suspicion règne sur l'origine des figurines exposées. L'enjeu n'est négligeable : les 150 fabricants de santons de Provence emploient 700 salariés et réalisent 10 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« Nous avons su par les Douanes que depuis quelques années, deux de nos confrères ont délocalisé une partie de leur production en Afrique du Nord et nous avons de forts soupçons pour d'autres, lâche Denis Muniglia, santonnier et président de la toute nouvelle Union des fabricants de santons de Provence (UFSP) qui regroupe une vingtaine des plus importants santonniers. Le problème est que cela se sait et jette la suspicion sur l'ensemble des santonniers. Nous voulons que les consommateurs sachent ce qu'ils achètent car, souvent, ils s'offrent un morceau de Provence. L'important est de ne pas les tromper. »

### Concurrence déloyale

Le label doit permettre de défendre le santon « made in Provence » d'une concurrence jugée déloyale. « Ce qui coûte 10 euros ici ne coûte que 20 centimes en Tunisie, compte tenu de salaires compris entre 80 et 100 euros par mois », estime Denis Muniglia.

« C'est n'importe quoi !, s'insurge Patrice Jarque, patron du Moulin à Huile qui admet soustraire une partie de sa production

En Tunisie. La quinzaine de salariés qui travaillent pour moi en Tunisie est payée entre 350 et 400 euros par mois. Quand Carrefour et Auchan sont venus me voir pour que je leur vende mes santons, il a fallu que je trouve une solution. Seuls les santons destinés à ces grandes surfaces sont fabriqués en Tunisie, mais ils le sont dans les mêmes règles d'art que ceux qui sortent de nos ateliers d'Aubagne et ils sont vendus au même prix. »

Il s'insurge contre les attaques dont il fait l'objet alors que, selon lui, beaucoup de ses confrères ont recours à une main-d'œuvre asiatique illégale payée 2 euros de l'heure... S'il se dit lui aussi favorable à l'IG, il aimerait qu'elle soit plus « rassembleuse » car les créchistes (fabricants des accessoires comme les maisons...) en sont exclus et les petits santonniers qui travaillent seuls risquent de ne pas avoir les moyens de supporter le coût de l'IG. Une deuxième association de santonniers serait d'ailleurs en cours de constitution...